

MIMET

numéro 166

informations

journal municipal d'informations de la Commune de Mimet



Entretenons notre patrimoine



Enfin, le nouveau
rond-point
d'Intermarché

INVITATION

Vœux
du Conseil
Municipal
le samedi

7 janvier 2017
à 10h30



LES TRAVAUX

Voirie



Réseaux



Eclairage "leds"



Mimétaines, Mimétains, Mes Chers Amis,

En 2014, vous avez été 2785 votants aux élections municipales. C'était un très bon score de participation (71%), bien au dessus de la moyenne nationale (63%), vous avez ainsi témoigné d'un fort soutien à la Mairie et à la proximité, face à cette gigantesque Métropole que quelques opposants avaient souhaitée.

Avec un peu plus de 77% de suffrages vous nous avez donné les moyens démocratiques et surtout le devoir de préserver Mimet. Nous avons donc continué à travailler pour préparer Mimet à affronter le nouveau contexte Métropolitain qui a débuté le 1^{er} Janvier de cette année.

Votre confiance massive nous a obligés à ne pas perdre le Nord Républicain et sans écouter ceux qui parlent, nous avons travaillé en toute transparence pour améliorer notre cadre de vie ; depuis, les investissements et les travaux n'ont pas cessé ! Ce bulletin municipal en témoigne...

Désormais, nous devons poursuivre la préservation du Village et garantir son avenir sans jamais charger votre barque fiscale.

"Nous avons diminué en 2012 la taxe d'habitation et en 2014 les 2 taxes foncières (foncier bâti et foncier non bâti). Cette année, dans le contexte défavorable que nous subissons, je ne pourrai pas proposer de nouvelles diminutions d'impôts locaux, mais je peux vous assurer que les impôts de la commune n'augmenteront toujours pas en 2017"

Dans le contexte économique très tendu auquel Mimet est confronté (baisse des dotations de l'Etat, augmentation des charges sans compensation, pénalités pour insuffisance de logements sociaux, charges métropolitaines...), la Mairie doit être toujours plus rigoureuse pour gérer les finances communales. Comme les années précédentes, je vous demande de faire preuve de compréhension, afin de m'aider à maintenir la règle d'or : "Ne pas augmenter les impôts locaux".



Assemblée Générale de l'Union des Maires 13 avec Jean-Claude Gaudin et Martine Vassal



Réunion Publique HLM avec Nicolas Dupont-Aignan et Hervé Mariton

INVITATION
Vœux du
Conseil Municipal
Samedi
7 janvier 2017
à 10h30
à la Salle des Fête du Village

Nous Comptons sur Vous
Georges CRISTIANI

**"Nous
préservons
toujours Mimet"**

La Métropole a augmenté les impôts sur les ménages et sur les entreprises, le Maire de Mimet n'a pas voté ces augmentations de la fiscalité métropolitaine

- A SAVOIR EN 2016 :**
- ▶ Salaire du Maire de Mimet = 1006,22 € net mensuel
 - ▶ Frais de déplacement du Maire = 0 €
 - ▶ Congrès des Maires 2016 = 0 €

Lors de la séance du conseil métropolitain du Jeudi 28 avril, Georges Cristiani, Maire, conformément à ses engagements, n'a pas voté les augmentations de fiscalité sur les entreprises et les familles de Mimet. D'autres maires du Pays d'Aix (20) ont voté ces augmentations. Ces augmentations se poursuivront encore pendant 12 ans, pendant que diminueront celles des Communes de Marseille Provence Métropole.

La Métropole Aix-Marseille existe désormais depuis le 1^{er} janvier 2016. Elle s'impose donc à Mimet, comme aux 91 autres communes de la Provence. Cette gigantesque Métropole est la plus importante de France en superficie et en nombre d'habitants. Les métropoles de Lyon, de Bordeaux ou de Lille ont des villes-centres solides financièrement et économiquement. Or, chez nous, l'économie se répartit à Marseille, mais aussi à Aix, Salon, Fos, et dans les vallées de l'Arc et la Durance. Il n'a échappé à personne (excepté à quelques personnes opposantes à la mairie de Mimet) que cette Métropole a été créée pour aider Marseille, abandonnée par l'Etat, à

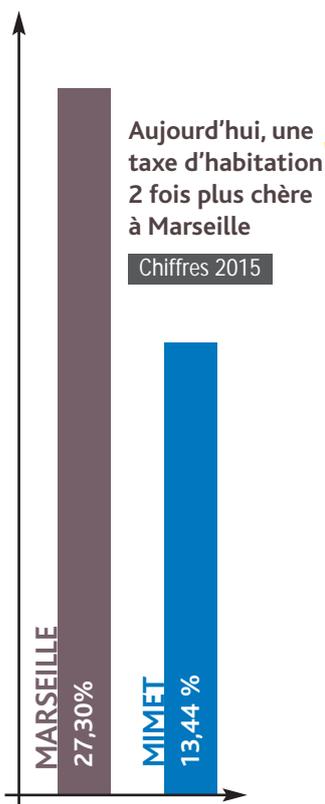
surmonter ses difficultés financières. "La Métropole n'est qu'un décor technocratique et administratif pour faire payer les communes voisines"...

La loi a prévu que cette Métropole "à tout faire" soit responsable de tout ! De l'urbanisme, de la voirie communale, des cimetières, de l'assainissement, des logements,...

"Si la métropole est une bonne chose pour les transports et pour l'économie, c'est un niveau fiscal et administratif supplémentaire qui nous coûtera beaucoup en financements et en identité mimétaine" Georges Cristiani, maire.

Avec la Métropole, les impôts locaux à Mimet augmenteront les années futures et progressivement pour égaler ceux de Marseille (qui diminueront). Dès cette année, les abattements ont été réduits ce qui entraîne une augmentation des taxes métropolitaines pour Mimet.

La taxe d'habitation de Mimet est à 13,44%
La taxe d'habitation de Marseille est à 27,30%
Qui pendra en charge ces 13,36 points de plus ?



TAXE D'HABITATION 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe G
Valeur locative brute ①					
Valeur locative moyenne					
② • Général à la base					
A B A T T E M E N T S					
• Personne(s) à charge					
- Par personne rang 1 ou 2 pour 2 personne(s)					
- Par personne rang 3 ou + pour 1 personne(s)					
• Spécial à la base					
• Spécial handicapé					
Base nette d'imposition ③					
Taux d'imposition 2016	13,44%				
Cotisations 2016 ④					
Dont Majoration 20 % Rés. Secondaires					
Taux d'imposition 2015	13,44%				
Rappel cotisations 2015					
Variation en valeur					
Variation en pourcentage					
Abattements de référence 2003/ 2016 ⑤	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	T
• Général à la base					
• Personne(s) à charge (rang 1 ou 2)					

Vérifiez sur votre feuille d'impôts 2016 l'augmentation correspondante en valeur et en pourcentage. En moyenne, elle se situe à + 5%

9,09%
nouveau taux métropolitain

Les dangers de la métropole

Dans un récent rapport de la Cour Régionale des Comptes, la mauvaise gestion de la Communauté Urbaine de Marseille de 2008 à 2014 fait peser de lourdes menaces sur la Métropole de Marseille qui vient tout juste d'être créée.

La Métropole est déjà débitrice des lourdes dettes de la Communauté Urbaine de Marseille. Les dettes contractées de 2008 à 2014 par la Communauté Urbaine de Marseille ne devraient pas être remboursées par les autres communes membres de la Métropole. Alors que la dette culminait à 1499 €/habitant dans la Communauté Urbaine de Marseille en 2015, la dette communale de Mimet était de 0 €/habitant. Les bons élèves payent donc pour les mauvais...

Dans le contexte du transfert à la Métropole de la voirie communale de Mimet au 1^{er} Janvier 2018, la mairie a réalisé un emprunt-voirie de 1,5 millions d'€. La dette communale est donc aujourd'hui de 323 €/habitant, toujours bien inférieure à celle de 1,6 milliard d'euros de la Métropole de Marseille.

Extraits du rapport de la Cour des Comptes

Chambre régionale
des comptes
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Marseille, le 29 JUIN 2016

n° 1866

Le Président

Louis VALLERNAUD

à

Mesdames/Messieurs
les maires des communes membres de la
Métropole Aix Marseille Provence

En application des dispositions figurant au II de l'article L. 243-7 du code des juridictions financières, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie du rapport d'observations définitives de la chambre sur la gestion pour les exercices 2008 et suivants de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

- "Une situation financière dégradée et une maîtrise insuffisante des charges au regard des ressources mobilisables" ;
- "Un résultat de fonctionnement très faible au regard des recettes de fonctionnement (4,35% en 2013, 2,88% en 2014)" ;
- "Une dette élevée avec un encours de la dette consolidée de MPM qui s'élevait à 1,5 milliard d'euros au 31 décembre 2013 et devait atteindre 1,6 milliard fin 2014" ;
- "L'encours de la dette par habitant de 1499 euros situe MPM bien au-delà des moyennes de la strate des autres communautés urbaines" ;
- "La capacité de désendettement de MPM est fixée entre 13 et 20 ans" ;
- Un emprunt de 26 millions d'euros, contracté en 2010 auprès de Dexia sur la parité entre le franc suisse et l'euro, "expose MPM à une augmentation très importante de la dette" ;
- "Une hausse des autorisations de programmes votées, entre 2008 et 2013, déconnectée de l'évolution des ressources" ;
- "Des insuffisances de comptabilisation qui obèrent la fiabilité des comptes et l'appréciation de la situation patrimoniale de la collectivité" ;
- "Des irrégularités dans la mise en œuvre du principe d'équilibre financier des budgets des services à caractère industriel et commercial (SPIC)" ;

Le rapport
complet
est
consultable
en Mairie

Les chances de la métropole

Cette nouvelle administration de La Provence est complexe. Elle a été imposée par le Gouvernement (de Gauche), votée par l'Assemblée Nationale (de Gauche) et le Sénat (de Droite). Cette feuille administrative supplémentaire est une nouvelle machine dont le fonctionnement confus éloigne davantage les maires, les habitants et les petites entreprises des centres de décisions.

Le Maire de Mimet, n'approuve pas ce système compliqué de gestion. Georges Cristiani et 26 autres maires n'ont pas voté les nouveaux taux des impôts métropolitains. Toutefois, le Maire de Mimet à la tête de 113 autres maires des Bouches-du-Rhône, a toujours été favorable à une métropole des transports, de l'économie, de l'emploi et de l'environnement. Si ces compétences stratégiques sont bien exploitées et bien ancrées sur le terrain de Provence, et que les compétences de proximité sont maintenues aux communes telles que la voirie communale, l'habitat, l'urbanisme et les cimetières, la métropole de Marseille a quelques chances d'aboutir. Sinon, ce sera un nouvel échec du monde politique déconnecté des réalités locales.

Une Métropole des transports

devrait faciliter les déplacements domicile-travail. Les embouteillages entre Mimet et Marseille devront donc progressivement régresser. Un réseau de transport métropolitain sera bénéfique pour toute la Provence.

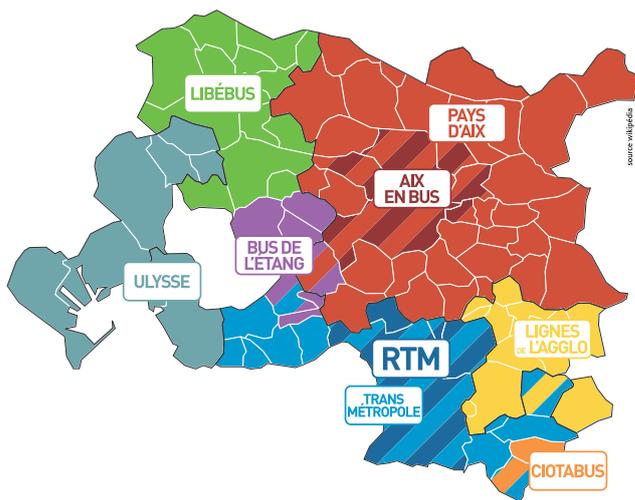
Une Métropole de l'économie

devrait permettre à toutes les entreprises installées sur les 92 communes de bénéficier d'investissements structurants leur permettant de mieux affronter les marchés. L'emploi devrait ainsi être amélioré.

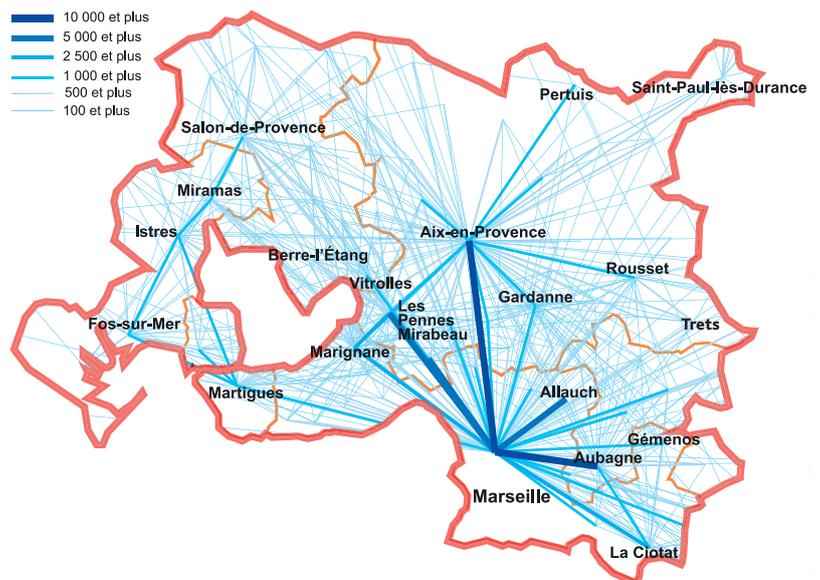
Une Métropole de l'environnement

nous assurerait une meilleure prise en compte des dangers des pollutions. Effectivement la pollution ne connaît pas de frontières administratives. La Métropole devra donc mieux coordonner les efforts.

Aujourd'hui, les principaux réseaux de transports



Flux domicile travail entre les communes de la Métropole Aix-Marseille-Provence



En 2000, la loi a imposé aux intercommunalités de créer leur propre réseau de transport, ce qui a abouti aujourd'hui à une multitude de réseaux différents. L'utilisateur doit faire face à de nombreuses tarifications et à des changements de lignes. Pour ces raisons, 113 maires du Département ont toujours préconisé la création d'un transport métropolitain (sans prendre en compte les déficits de la RTM de MPM).

Ce schéma des déplacements prouve que notre département est multipolaire, il y a plusieurs villes-centres (Marseille, Aix, Martigues, Aubagne, Salon, ...).

La régie des transports départementaux fonctionne bien (Cartreize), elle est le modèle à suivre pour créer en Provence un réseau équilibré et homogène pour satisfaire l'utilisateur et harmoniser les tarifs. La loi sur la Métropole peut être une opportunité pour améliorer les transports en Provence.

Réunion Publique du Samedi 8 octobre à 10 h

Pour préserver Mimet : un logement social intelligent

logements sociaux



photo ©NG



Le Collectif National des Communes carencées et déficitaires en logements sociaux, compte aujourd'hui 120 communes sur 35 départements de France. Dans le cadre des actions du Collectif, une réunion publique rassemblant plus de 500 personnes, s'est tenue le samedi 8 octobre dans la Grande Salle de Mimet, en présence de 40 maires des Bouches-du-Rhône et de toute la France concernés par ces lois répressives, des élus et des parlementaires de notoriété nationale dont Nicolas Dupont-Aignan, membre du collectif. Hervé Mariton, Député-Maire de Crest et ardent contradicteur des lois actuelles sur le logement social, a apporté son soutien aux actions du Collectif.

**Des logements sociaux, oui...
mais adaptés à nos communes !**



photo ©NG



photo ©NG

Lors de cette réunion nationale à la Grande Salle de Mimet, il a été rappelé l'impossibilité pour 220 communes dites carencées, de mettre en œuvre les lois SRU/Duflot et la loi "Egalité et Citoyenneté" de Madame Cosse. Ces lois (toutes deux issues de ministres écologistes) sont inadaptées aux territoires ruraux. Elles reposent sur des calculs mathématiques appliqués de façon aveugle et ne peuvent être que destructrices de paysages et de la qualité de vie.

Des élus des Bouches-du-Rhône sont intervenus (Marseille, Eguilles, Jouques, Cuges-les-Pins, Cadolive, Saint-Mitre-les-Remparts,...) ainsi que des maires de toute la France (Villeneuve-Lès-Béziers, Montauban, Yerres...) pour déplorer les incohérences de ces lois.

Voici les propositions du Collectif afin que la loi soit amendée :

- Accepter que les Mairies attribuent les logements
- Prendre en compte les spécificités locales des communes
- Favoriser l'accès social à la propriété
- Permettre aux Mairies de construire des logements sociaux (comme cela se fait à Mimet, rue Mistral, à la Poste, à l'entrée du Village,...)
- Accepter de construire en fonction des besoins locaux
- Rechercher les 100 000 Logements Locatifs Sociaux inoccupés en France
- Comptabiliser les logements sociaux qui ont été achetés par les locataires aux HBCM
- La loi ne doit pas être rétroactive, car elle prend en compte les constructions des siècles passés
- Ne pas rendre coupables du problème national du logement 220 communes pour les faire payer.

Les Chiffres Clés :

35 757 communes en France
 1 973 communes concernées par ces lois sur le logement social
 1 115 communes déficitaires
 220 communes carencées dont Mimet

Notre conception des HLM :

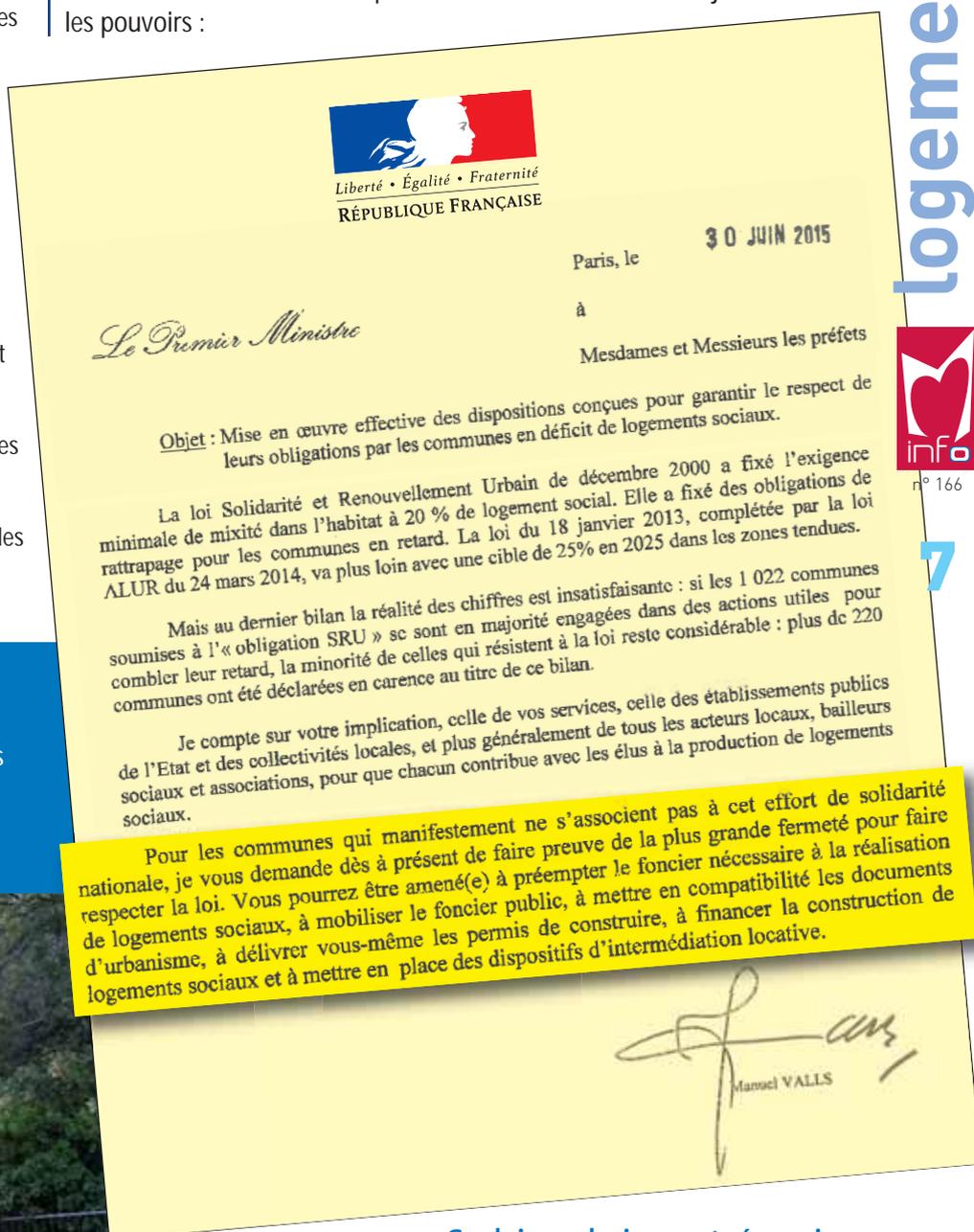


Construction de 2 logements sociaux à l'entrée du village



Réunion de concertation au lotissement du Panorama

En application des lois de la Ministre écologiste Cécile Duflot, les services du Préfet ont prévu la construction de 60 à 71 logements entre le Super Gassin et le Panorama. Une réunion de quartier a eu lieu avec les habitants du lotissement du Panorama pour les informer. Le Préfet a aujourd'hui tous les pouvoirs :



Ces lois, exclusivement répressives pour les communes, sont inefficaces face au problème national du logement. Pour preuve, le nombre de communes diagnostiquées coupables ne cesse d'augmenter ! Seule l'efficacité doit guider les lois et non l'idéologie !

La sécurité à Mimet



photo ©NG

Les dangers d'internet expliqués par la gendarmerie aux CM2 de l'école communale de La Tour avec Madame Geneviève Dalfin, Adjointe aux Ecoles



Les barrières aux abords des écoles communales ont été imposées par le Préfet



Des caméras de vidéosurveillance ont été installées.



Voisins vigilants : Mimet et la participation citoyenne

Un véhicule écologique pour la Police Municipale

La Commune de Mimet a acheté un véhicule électrique pour la Police Municipale. C'est un projet qui nous tenait à cœur depuis longtemps afin de participer au respect de l'environnement. Ce genre de véhicule est onéreux. La Commune a donc sollicité l'aide du Conseil Départemental et du Pays d'Aix.

Coût du véhicule électrique 37 132 €

Participation Conseil Départemental 60 % - Participation CPA 25 %

La participation de la Commune s'élève donc à 35 % du coût TTC.



Voisins vigilants

Mimet adhère à cette démarche citoyenne depuis 2 années. En votre absence, vous pouvez compter sur vos voisins pour signaler à la Gendarmerie un fait anormal qui touche votre quartier. Cette coopération entre Mairie/Gendarmerie/Référent rend cette initiative très efficace et a déjà porté ses fruits à plusieurs reprises.

Monsieur le Préfet de Police, Monsieur le Colonel de Gendarmerie et le Maire ont mis en place ce dispositif le 20 Novembre 2014.

Nous vous encourageons à adhérer avec nous à cette démarche citoyenne. Si vous souhaitez devenir un voisin-vigilant-référent, postulez auprès de la Mairie au 04 42 12 62 42.



Mimet met
en valeur son
patrimoine pour les
fêtes de fin d'année

photo ©GC

patrimoine



n° 166

Venez apprécier le village illuminé pour les fêtes de fin d'année...

Nos santons du XVII^{ème} siècle ont été copiés et installés sous une arche des 2 nouveaux logements sociaux à l'entrée du village tandis que le lavoir de Fonsoutane a été transporté et réinstallé sous l'autre arche.

Le lavoir de Fonsoutane sauvé et valorisé

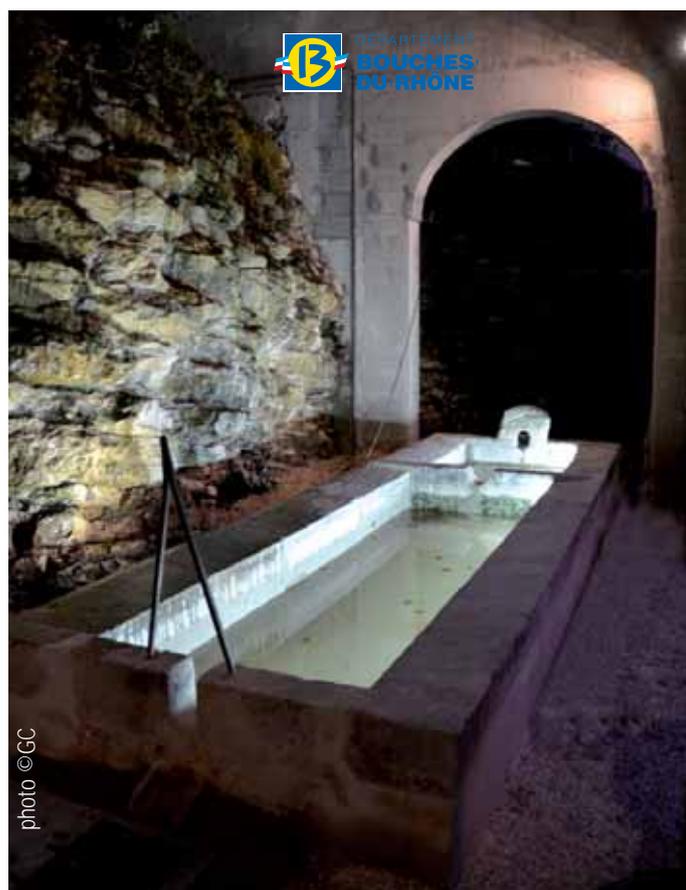


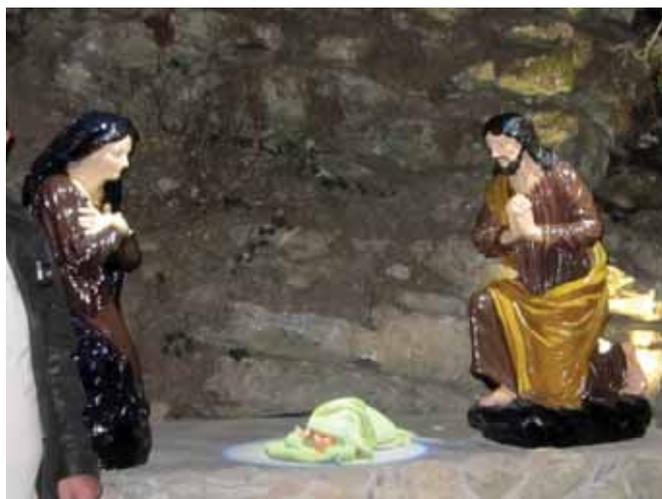
photo ©GC

La crèche historique de Mimet

Nous mettons en valeur notre patrimoine avec les premiers santons connus de Provence. Ils ont été sculptés en 1644 pour Notre Dame des Anges. Lorsque nous avons la chance de posséder de telles richesses historiques, il est de notre devoir de les valoriser. Des copies ont donc été réalisées pour être exposées à l'entrée du village sous les arches des 2 logements sociaux.

Une crèche est aussi une manifestation culturelle et festive de notre patrimoine. C'est surtout la magie de la tradition provençale avec ses personnages typiques.

Les santons historiques de Mimet



9



Les façades de l'Eglise

10

Les façades de notre Eglise de la Transfiguration ont été rénovées. Dans le respect de leurs 1000 ans, les pierres sont désormais apparentes et sont mises en valeur en s'intégrant aux rochers de Mimet.

Tous les villages de France n'ont pas les moyens d'entretenir leur église car les coûts de restauration sont élevés. A Mimet, grâce au soutien du Conseil Départemental, nous faisons notre possible pour conserver et protéger ce patrimoine architectural. *"Notre Eglise ne possède pas ce passé monumental qui ravit le touriste, mais elle porte en elle les forces de l'âme de Provence et son bon coeur"*.



L'Eglise de Mimet : un patrimoine à préserver



ont été totalement rénovées

photo © GC

travaux



n° 166

11



L'Eglise de Mimet est parvenue jusqu'à nous avec le charme de l'âge tendre de ses 1000 ans...



A Mimet, nous faisons notre possible pour la conserver et la mettre en valeur.

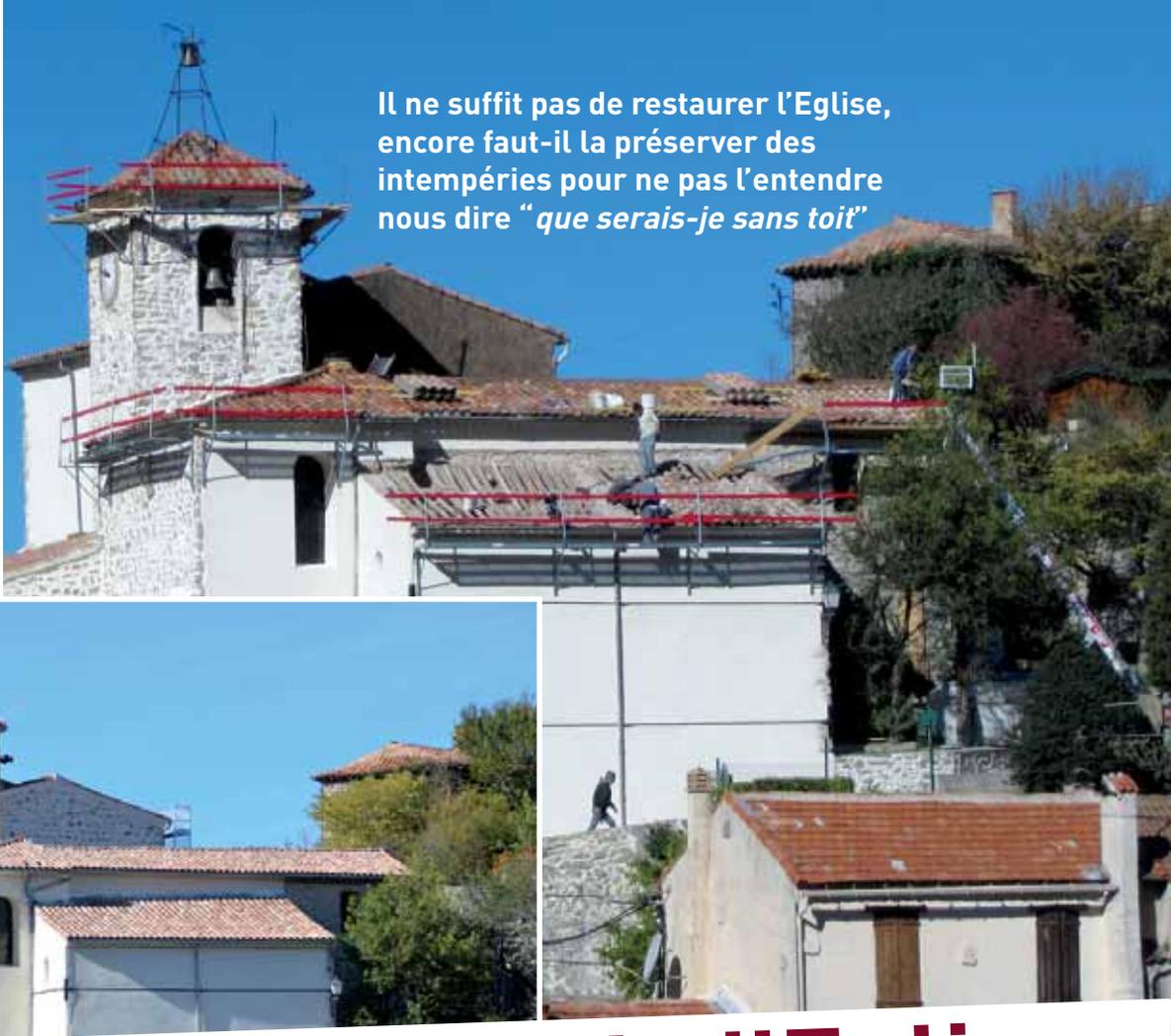
Notre charmante petite église a 1000 ans ! Elle nous est "parvenue aujourd'hui accrochée au rocher avec lequel elle se confond, sous le nom de l'Eglise de la Transfiguration, avec le charme de l'âge tendre de ses 1000 ans". Des travaux y avaient été réalisés sous le règne de Louis XV en 1726 et 1770. En 1842, l'Archevêque d'Aix interdira son accès "tant que les réparations ne seront pas faites". En 1993, des travaux lui rendront sa jeunesse lorsque Albert Gauche était Maire. Et cette année, nous lui avons rendu son authenticité.

"Si vous passez la porte en noyer du XIX^{ème}, en pénétrant sous ses voûtes, vous serez étonné de la simplicité de l'architecture et surpris par l'atmosphère qui imprègne ses murs. Vous sentirez une authenticité totalement irrésistible, qui vous la rendra inoubliable". Allez-y, vous comprendrez mieux les forces telluriques de Mimet. Dans la nef vous découvrirez une autre richesse de Mimet : les 2 santons de bois du XVII^{ème} siècle. Ce sont deux véritables messagers de la mémoire Mimétaine.

L'église est le cœur et l'âme d'un village.

Elle fait partie de notre patrimoine et nous nous devons de la protéger, l'entretenir et l'embellir, du sol jusqu'au toit

Il ne suffit pas de restaurer l'Eglise, encore faut-il la préserver des intempéries pour ne pas l'entendre nous dire "que serais-je sans toit"



travaux



n° 166

12

La toiture neuve de l'Eglise

La restauration de la toiture de l'Eglise était inévitable. Bien que ces travaux soient onéreux, nous avons monté tous les dossiers de soutien financier auprès du Département. La charpente, les tuiles, les gouttières, les attaches, ... Tout a été rénové, changé et solidifié. L'Eglise de la Transfiguration est repartie pour 1000 ans !



DÉPARTEMENT
BOUCHES
DU-RHÔNE



Les 2 cloches de l'église sonnent toujours les offices et les grands événements. Le 2 mars 2008, la cloche de 1774, âgée de 234 ans, a été changée par la Mairie, car fêlée et devenue muette. Elle se trouve aujourd'hui dans l'église, à droite de la grille de l'autel. On peut y lire l'inscription "a fulgure et tempesta libera nos domine ig 1774" (de la foudre et de la tempête, délivre-nous, Seigneur"), et en bas, sous la croix "DELUY et ISAMAR CONSULS", les parrains, Deleuil et Samat, consuls à Mimet.



Restaurer la toiture : une nécessité absolue

Reconstitution du campanile et découverte de la cloche mystère

L'énigme du clocher de Mimet : 6 visages anonymes ornent la cloche du campanile de Mimet. Simple fantaisie du fondeur ou message qui nous échappe aujourd'hui ?



Le campanile et sa campane (cloche) restaurés ont retrouvé leur place

Les deux cloches de l'église (l'une de 1761 et l'autre de 1774) ancrées dans le clocher rénové sont des rescapées des fonderies forcées de la Révolution. Afin de les cacher, les consuls et le curé de l'époque les ont fait taire en ôtant le battant de fer qui frappe la cloche. Pourtant un problème apparut très vite. Les cloches de l'église rythmaient la journée, on les entendait plusieurs fois par jour : des repères précis perçus dans les collines et les champs jusqu'à près d'une lieue ! Sans oublier le tocsin pour les incendies, le glas pour les morts, la sonnerie pour les fêtes... Plus de cloche, pas de montre, c'était la gêne pour les Mimétains ! En 1792, une cloche est "referrée" et sonne l'Angélus. En 1793, une horloge est placée sur le clocher, c'est celle que nous admirons encore aujourd'hui, mais si l'on n'est pas sur la place du village, impossible de lire l'heure. Décision est alors prise d'installer une 3^{ème} cloche dans un campanile surplombant le clocher en 1794. A la fin de la Révolution, Mimet disposait d'une cloche républicaine et laïque, plus deux cloches d'église en bon état, dont une "ferrée". Pendant ce temps, ailleurs en France, la guillotine fonctionnait, la guerre tuait aussi aux frontières ou en Vendée. Les Mimétains s'occupaient d'avoir l'heure, ce qui n'est pas si mal !

La cloche de 1774 s'est fêlée en 2007 après 234 années de service. La Mairie a procédé à l'achat d'une nouvelle cloche. Elle a été fondue le 31 janvier 2008 et baptisée le 2 mars 2008. En présence de Georges Cristiani, du Conseil Municipal, du Vicaire Général, des Pères Pic et Zamitt. Simone Samat et Jacques Beauconsin sont les parrains.

En mai 2016, le campanile menaçait de tomber. La Municipalité a donc décidé de procéder à sa reconstitution. Mais qu'elle ne fut pas notre surprise de découvrir six têtes humaines fondues avec la cloche de 3 ou 4 cm de hauteur. Ces têtes sont invisibles de la Place de la Mairie. Il faut avoir les yeux dessus pour découvrir les 6 têtes qui portent des signes indéchiffrables. Nous sommes en cours de recherche de réponses sur ces symboles découverts par Alain Moullet et qui sont parvenus du passé. Il appartiendra aux historiens de Mimet de peut-être nous révéler, un jour, la signification de ces visages. Notre Conseiller Municipal Historien, Bernard Duplessy est à votre disposition...

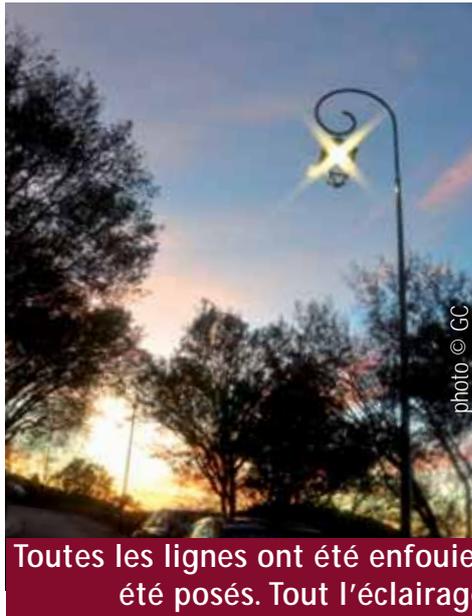


Du haut du campanile, 6 visages contemplant Mimet

L'éclairage "leds" s'étend au Centre Village



Les anciens poteaux au Barri ont été évacués



Toutes les lignes ont été enfouies, de nouveaux lampadaires ont été posés. Tout l'éclairage est désormais à "leds"



travaux



n° 166

14

La commune de Mimet possède 700 points lumineux et 34 armoires de commande. Nous avons commencé à moderniser cet éclairage public en changeant des éléments essentiels dans son fonctionnement ("leds" à économie d'énergie).

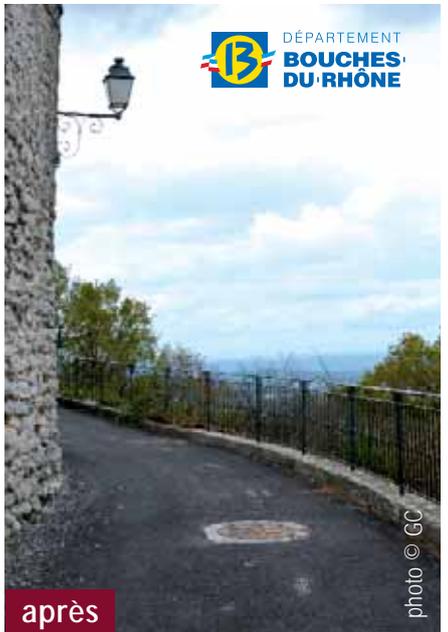
Cependant, il y a toujours des pannes, que nous nous efforçons bien sûr de réparer au plus vite. Ces pannes sont principalement provoquées par les intempéries fréquentes à Mimet. Parfois ces dysfonctionnements sont dus aux nids d'oiseaux. Il est bien entendu que nous attendons le départ de tout ce petit monde pour réparer et obstruer les points d'entrée dans les lanternes.

Le Barri historique a été rénové

Le chemin de ronde du Château a été restauré. La Place du Château a été également rénovée. C'est tout le panorama qui est mis en valeur. Ainsi à Mimet, plus haut village des Bouches-du-Rhône, les visiteurs peuvent se promener en toute sécurité, grâce à la barrière. Les promeneurs peuvent admirer le paysage sans les fils électriques. Les piétons peuvent jouir d'un panorama à 180 degrés les pieds posés sur une chaussée toute neuve.



SOUVENEZ-VOUS du Barri en 2001



Enfouissement des réseaux dans le vieux village : dur, dur

Appréciez l'environnement sans pollution visuelle des poteaux et fils électriques et téléphoniques !

Adieu poteaux en béton gris, fils électriques et télécom utiles, mais inesthétiques. Dans le rocher de Mimet, les travaux d'enfouissement sont très coûteux. Ils contribuent à l'embellissement du village et à la sécurisation des réseaux de distribution.

Ainsi le piton de Mimet peut mieux affronter les intempéries à venir.



Les travaux d'enfouissement des réseaux sont très complexes dans la roche dure de Mimet...

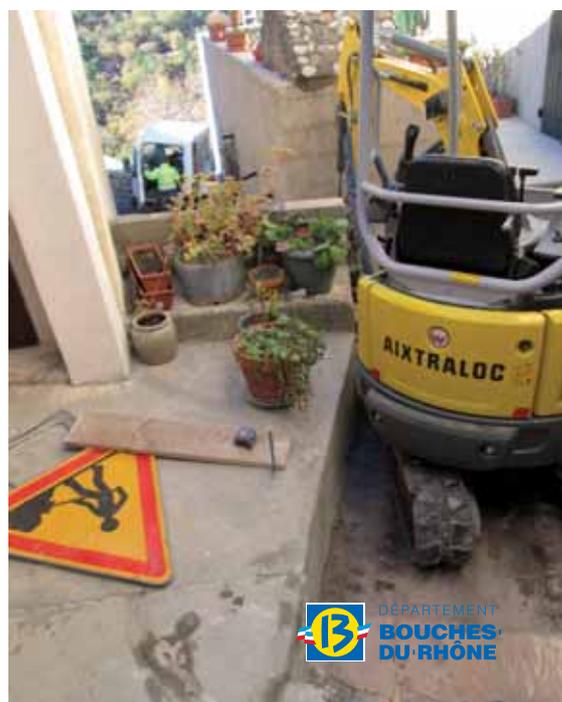


travaux



n° 166

15



Création du tout-à-l'égout dans le vieux village



Les réseaux de pluvial, les cables EDF et Télécoms ont été enfouis



Le jardin d'enfants du village a été réaménagé

travaux



n° 166

16



Rires et gazouillis d'enfants sont au rendez-vous !

Les enfants de Mimet ont leur terrain de jeux privilégié.

La Mairie de Mimet est attentive au bien-être de ses tout-petits et à leur épanouissement. C'est par le jeu que les enfants s'éveillent à la vie et au monde. Ils s'épanouissent en découvrant la vie en collectivité dans les jardins d'enfants de la Commune : aux Fabres, Moulières, Rigauds, Vignes Basses, Village,...



Réfection de la toiture de la Mairie

La Mairie de Mimet veille à l'entretien de tous les bâtiments communaux : après les rénovations des toitures des écoles communales de la Tour et des Moulières, de la Salle des Fêtes, des Services Techniques, de l'Eglise, c'est au tour de la Mairie dont la rénovation remontait à 1999.

Des grands travaux chemin des Rigauds

grands travaux

Tout vient à point à qui
sait attendre... et sans
emprunt malgré le coût

photo © GC

communes du
PAYS D'AIX

DEPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**

Le Chemin des Rigauds, aujourd'hui

Le Chemin des Rigauds qui prolonge celui des Vignes Basses jusqu'au chemin de La Source vient d'être totalement restauré. Après la rénovation du Hameau des Rigauds en 2006, après la création des trottoirs et l'élargissement du chemin de La Source en 2009, la portion du Chemin des Rigauds entre la Source et le Hameau vient d'être terminée. Ce chemin avait attendu longtemps son élargissement et cette restauration totale. Ses trous, ses nids de poule, ses pierres ont usé des pneus et cassé des amortisseurs. Ses pylônes télécoms dangereux et ses fossés ont effrayé de nombreux automobilistes pressés ! Mais il ne fallait pas désespérer... Pour ne pas emprunter et pour parvenir à une dette municipale nulle, les travaux de voirie ont toujours été réalisés sans contracter d'emprunt depuis 2001 jusqu'à cette année.

Avec de la patience, en diminuant les impôts, et avec le soutien du Conseil Départemental et du Pays d'Aix, nous avons pu continuer à rénover cette voirie, depuis le rond-point de la Verrerie jusqu'à la RD7 au Laou.

Il est vrai qu'après les travaux, on ne se souvient pas vraiment de l'état dans lequel se trouvait la voirie, les poteaux edf et télécoms ou les fossés. Sous cette route des Rigauds, tous les réseaux ont été dissimulés. Rien n'est apparent, mais tout y est ! Le réseau électrique est ainsi protégé, comme le réseau télécom. Un énorme réseau pluvial a été créé pour combattre les inondations et préserver la Crèche et la Grande Salle. La grosse dimension des buses assure désormais un bon écoulement des eaux de pluie (voir les photos sur les pages suivantes).



n° 166

17



En 2001



En 2016

Année après année, la Mairie s'emploie à rénover et à mettre en valeur ses routes et son patrimoine au bénéfice des administrés.

SOUVENEZ-VOUS du Chemin des Rigauds en 2001



Les fossés du chemin étroit des Rigauds, avant les travaux



Pendant les travaux, les automobilistes pressés ont été contraints de ralentir...





Ces investissements exigent la mise en œuvre de gros engins de travaux publics



Enfouissement des lignes et des réseaux



Un des virages des Rigauds, avant

Tous les poteaux dangereux ont été supprimés.
Exemple au virage des Rigauds



Le même virage des Rigauds, après



Création du réseau pluvial des Rigauds



La création d'un réseau pluvial efficace était devenu nécessaire car par le passé ce secteur avait connu de fortes inondations. Une protection accrue de la Crèche et de la Grande Salle Polyvalente a été réalisée. L'ensemble de ces travaux coûteux n'est plus visible aujourd'hui.



La Crèche

Installation des conteneurs enterrés à tri sélectif



Ces travaux d'installation de conteneurs de tri sélectif ont été décidés et en partie réalisés avant l'entrée de Mimet dans la Métropole de Marseille. Aujourd'hui, la Métropole de Marseille a en charge la collecte, le tri et le traitement des ordures ménagères. Au 1^{er} Janvier 2018, la Métropole sera propriétaire et gestionnaire de la voirie municipale. Il était donc nécessaire de réaliser ces travaux avant le 1^{er} janvier 2018...

grands travaux



n° 166

21

Communauté de
PAYS D'AIX

la Grande Salle
Polyvalente



Une Crèche construite en 2006, une Grande Salle Polyvalente créée en 2011, puis le pluvial, les réseaux et les voiries qui vont avec, en 2016. Sans emprunts et sans augmenter les impôts, tout simplement en travaillant...

Rond Point d'Intermarché,



SOUVENEZ-VOUS du carrefour d'Inter en 2001

“Après 15 ans de procédures, nous avons pu débuter le chantier du Giratoire d'Intermarché le 20 décembre 2015. Sans attendre l'intégration de Mimet dans la Métropole de Marseille, le 1^{er} janvier 2016”. Lordine Bélarbi, Adjoint aux travaux.

Les travaux d'Aménagement du Carrefour de la RD58 Puits Gérard - Chemin des Fabres ont duré 9 mois et aujourd'hui, ce Carrefour Giratoire est terminé.

Ce giratoire permet de mettre en sécurité les échanges de la Route Départementale n°58 avec la zone commerciale d'Intermarché et ceux avec la zone d'activités du Puits Gérard. Il n'avait pas pu être construit depuis la création en 1999 de l'agence immobilière. Il favorise désormais l'attractivité économique de la Zone d'Activités de Puits Gérard, des Commerces et d'Intermarché. Désormais lorsqu'on arrive à Mimet par Biver, on est bien mieux accueilli avec un rond-point sécurisant et un environnement plus verdoyant. L'ensemble des aménagements représente un linéaire de 200m.

Les grandes lignes de cette réalisation sont :

- L'aménagement du carrefour giratoire de 14 m de rayon hors trottoirs et la requalification des terre-pleins centraux
- La modification des tracés de voirie et le traitement des accès privés à la voie publique
- La création de trottoirs de 1,40m de largeur et de pistes cyclables aux normes
- Le traitement et le redimensionnement du réseau pluvial de la voie
- La création d'un bassin de rétention de 60 m³ réglementaire pour prévenir une éventuelle pollution accidentelle
- La requalification paysagère des espaces résiduels dont la plantation d'arbres à haute tige sur le terre-plein central
- L'adaptation de l'éclairage public et de la signalisation horizontale et verticale.

La Mairie a pu obtenir après plusieurs années de démarches une parcelle de terrain à titre gratuit pour y construire le bassin de rétention exigé par l'Etat.

Ce bâtiment construit en 1999 ne permettait pas la création de ce giratoire



Il a fallu acheter ce bâtiment et l'ensemble de Puits Gérard aux Houillères en 2007 pour pouvoir enfin créer ce rond-point.
(Nous attendons désormais la décision du tribunal pour démolir le bâtiment de l'entrée).

Le rond-point d'Intermarché était d'une nécessité absolue pour la sécurité des usagers

enfin !

On préfère agir, plutôt que parler.



Des investissements gigantesques pour créer le pluvial inexistant jusqu'à aujourd'hui...



Au lieu de montrer des esquisses d'architectes, nous choisissons de photographier la réalité

Une allée de hauts micocouliers mène au rond-point en arrivant de Biver



grands travaux



n° 166

23

Rond Point d'Intermarché,



photo © GC



SOUVENEZ-VOUS du carrefour dangereux en 2001

Chiffres clé, des travaux énormes :

- 1000 m² de débroussaillage, 30 arbres abattus et dessouchés, 5300 m³ de terrassement
- 3000 m² de rabotage de chaussée, 4300 m² de couche d'imprégnation, 500 tonnes d'enrobé
- 540 m² de mur de soutènement, 450 ml de bordures de trottoirs, 500 ml de bordures d'îlots
- 350 m³ de terre végétale, réemploi de 250 m³ de matériaux issus des terrassements, apport de 2200 m³ graves non traitées
- Pour le réseau pluvial : création de 250 ml de réseau supplémentaire, 16 regards et tampons remis à niveau, création de 14 regards, création de 4 ouvrages de tête, raccordement à 4 ouvrages existants, création de 10 caniveaux à grilles et pose de 14 plaques d'avaloir
- Pour les réseaux secs (Erdf, France Telecom, Eclairage Public) : création de 18 regards, pose de 675 ml de fourreau, 350 ml de câblette de terre.

- Enfin en matière de signalisation, ce sont 21 panneaux à rajouter, 10 à reposer, la peinture de 500 ml de bande continue et discontinue et pour les Personnes à Mobilité Réduite, ce sont 80 mètres linéaires de bandes podotactiles posées et 120 mètres linéaires de bandes de guidage axial.

Chiffres clé financiers, le coût de ce Giratoire représente :

- 57 800 € TTC pour le contrat de Maîtrise d'œuvre (études + suivi du chantier)
 - 1 200 € TTC pour le bureau de contrôle
 - 1 281 000 € TTC pour les terrassements, les réseaux et la chaussée
 - 25 000 € TTC pour l'éclairage public
 - 25 000 € TTC pour les aménagements paysagers
- Ce qui représente un total de 1 390 000 € TTC.
- et 100 000 € d'achats de Puits Gérard le 22 juin 2007, payés par la Mairie, sans lesquels ce rond-point n'aurait jamais pu être réalisé...



Pour ne pas gêner la circulation, le travail de nuit, bien que très coûteux, a souvent été nécessaire

une jolie entrée sécurisée !

L'action plutôt que des paroles...



Il aura fallu beaucoup de patience, d'actions, de montages de dossiers, d'achats de foncier et de travail d'équipe, pour parvenir à créer ce rond-point.

grands travaux



n° 166

25



En 2001



SOUVENEZ-VOUS de l'entrée de Puits Gérard en 2001

Puits Gérard a été acheté par la Mairie aux Houillères en 2007. Après une première rénovation en 2008 (voir photo). En 2016, une deuxième tranche de rénovation améliore les conditions d'accueil des entreprises par la création de réseaux, l'ouverture d'une deuxième entrée, la rénovation du bâtiment des anciennes douches. Nous attendons désormais la décision du tribunal pour démolir le bâtiment de l'entrée (ancienne paye) qui défigure cet espace prometteur d'activités .

grands travaux



26

Le nouveau visage de Puits Gérard

En 2008



Un renouveau, symbole de dynamisme pour les entreprises de Mimet. La nouvelle façade composée de mosaïques blanches et noires matérialise les couches de calcaire et de lignite enfouies sous nos pieds qui ont fait vivre des familles de mineurs pendant 300 ans.



Une nouvelle entrée pour Puits Gérard



En 2016



Cimetière

Les Communes ont en charge depuis la Révolution Française la création et la gestion des cimetières, c'est une des fonctions communales établies comme celles de l'état-civil et des écoles communales.



Le nouveau cimetière est en restanques provençales et tous les chênes ont été respectés



La création d'un réseau pluvial était nécessaire pour protéger les sépultures

La loi de 2014 de création de la Métropole de Marseille prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2018, la Métropole prenne en charge l'extension des cimetières des 92 Communes qui la composent. Dans ce contexte, la Municipalité de Mimet a lancé l'extension du cimetière de la Tour en 2015... Cette extension est terminée. Pour amoindrir les risques d'inondation des sépultures, un gigantesque pluvial a dû être créé.

"La gestion du cimetière est une des préoccupations importantes de l'équipe municipale. Les aménagements intérieurs et extérieurs sont destinés à faciliter l'accès et préserver la quiétude du cimetière, propice au recueillement"
Marc Portulier, Adjoint.



Le nouveau portail de l'extension du cimetière



Installation de nouveaux caveaux

Mimet, le toit du département

Vue sur Aix et
la Sainte-Victoire

Un banc pour admirer le paysage depuis Mimet

Une route toute neuve et un parking aménagé
au Col Sainte-Anne



Par sa situation géographique entre Aix et Marseille,
Mimet est le belvédère du Département

La Route du Col Sainte-Anne qui permet l'accès au Massif de la Chaîne de l'Etoile est très fréquentée par les promeneurs et les randonneurs. Afin de faciliter l'accès aux chemins pédestres, il a été nécessaire de refaire la route et de créer ces parking aménagés.

Vue sur
Marseille

Après 10 minutes de marche, on peut désormais admirer la vue sur la Sainte-Victoire, sur Marseille et les îles du Frioul ou sur Gardanne depuis le banc installé au Col Sainte-Anne

Les grands travaux du chemin des Aires

La troisième sortie du Village est désormais possible par le chemin des Aires

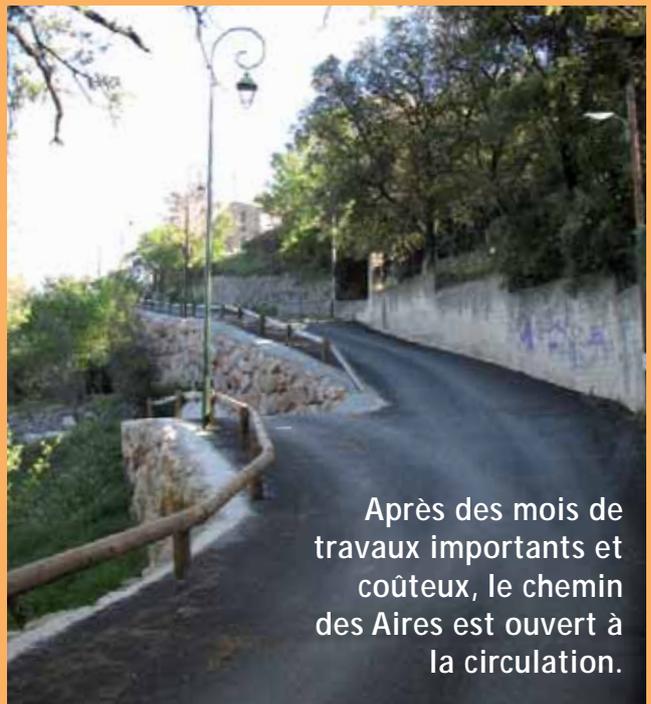


Le chemin des Aires étroit et dangereux avait été fermé à la circulation pour des raisons de sécurité.

Le chemin des Aires est une voie communale de dégagement et de sécurité du centre du Village. Pour des raisons de sécurité, ce chemin était fermé à la circulation depuis de nombreuses années. Des travaux importants d'élargissement et de mise en sécurité ont été réalisés et ont permis la réouverture de cette voie.



L'acheminement de grosses pierres a permis la construction d'un mur de soutènement de 150 mètres de long et 4 mètres de haut.



Après des mois de travaux importants et coûteux, le chemin des Aires est ouvert à la circulation.

D'autres travaux ont été réalisés en aval : chemin de la Pignatelle, chemin Saint-Joseph, ...



Le chemin Saint-Joseph pendant les travaux

aménagement



n° 166

29

SOUVENEZ-VOUS des rues des Moulières en 2001



Les Moulières continuent d'être requalifiées. Après les rues des Mufliers, des Mimosas, des Nigelles, des Narcisses, des Magnolias, c'est au tour de la rue des Muguetts d'être totalement rénovée. Ce n'est pas qu'une remise en beauté, car ces travaux d'enfouissement des lignes EDF et télécoms sont très coûteux et nécessitent de longs mois de préparation pour les montages de dossiers. Depuis 2001, chacun peut constater que ce programme municipal de requalification ne s'est jamais arrêté.



Enfouissement des lignes aux Moulières



Enfouissement et requalification de la rue des Muguetts aux Moulières



info

n° 166

30

Encore un parking pour faciliter le stationnement aux Moulières

Des conteneurs de tri sélectif enterrés ont été installés. Le projet de logements prévu en 1998 a été définitivement stoppé pour laisser place à un parc floral, avec un cheminement piétons, des jeux d'enfants et un mini stade. Il est désormais possible de rejoindre les Fabres et les Moulières en se promenant.



La Source

Après la réfection des trottoirs de la Source, la rénovation de l'avenue de Provence au lotissement la Source, les travaux de goudronnage des rues adjacentes sont terminés.



Rue Frédéric Mistral avant



Rue Frédéric Mistral après



Entrée de la Source avant

L'entrée de la Source a été sécurisée par la création d'un rond-point avec le chemin des Rigauds.



Bastide Neuve



La programmation du petit rond-point de Bastide Neuve a pu être mise en œuvre après l'obtention des subventions du Conseil Départemental et de l'ancienne Communauté du Pays d'Aix.



Pendant les travaux



Aujourd'hui



Les Remparts



Les remparts du Château datant du Moyen-Age (X^{ème} siècle) viennent d'être restaurés.

En 2015, les remparts nord-ouest de la forteresse de Mimet ont été dégagés et en partie restaurés. Ces vestiges n'avaient jamais été mis à jour auparavant. Les remparts datent des X^{ème} et XI^{ème} siècles. A cette époque, Mimet faisait partie des 72 forteresses de Provence. Le 22 août 1589, elle fut prise, par escalade, par les troupes du Duc d'Epéron au cours des guerres de Religion. Les pierres gris-bleuté de Mimet ont été récupérées pour construire l'escalier, les murs de soutènement, l'abri à conteneurs, etc.

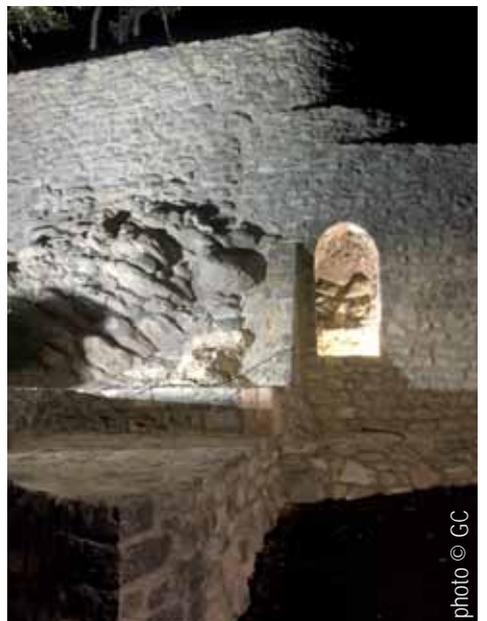


photo © GC

La Glacière



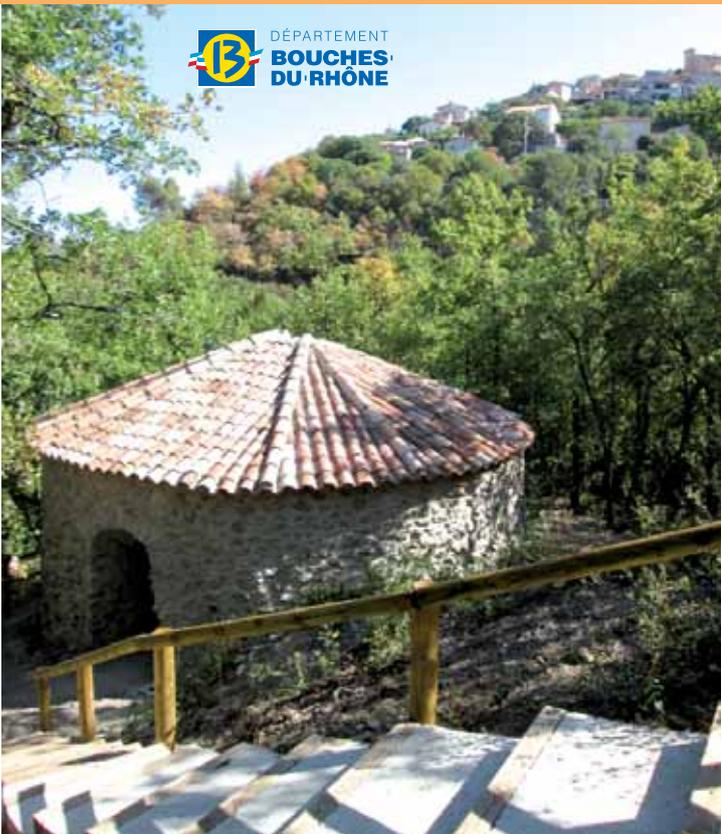
Des travaux d'élargissement du chemin de la Glacière ont eu lieu afin d'améliorer la sécurité des usagers

Le chemin de la Glacière était un ancien chemin charretier qui permettait l'évacuation des récoltes paysannes. Il a été utilisé au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles pour le transport muletier de la glace vers Marseille en été. La glace était conservée dans la Glacière puis livrée à Marseille.



En 2015, après des années d'études et d'efforts, la Mairie de Mimet procède à la restauration de ce monument industriel. Aujourd'hui, il pourrait fonctionner à nouveau, il est sauvé : il est l'un des éléments du patrimoine venu de nos ancêtres. Allez-y, cette glacière construite entre 1642 et 1646 est la seule du département !

Un parking a été créé et un escalier aménagé pour faciliter l'accès à la Glacière restaurée.



Les Règles à appliquer en cas de neige



“Cet hiver pensez à vous équiper de chaînes et à bien garer votre voiture. Nous ne sommes pas maîtres des éléments naturels. Comme les autres années nous ferons tout ce qu’il est possible de faire pour vous aider”.

Le Maire de Mimet



photo © GC

Distribution gratuite de sel

Une distribution gratuite du sel de déneigement a eu lieu les Jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 novembre 2016. Une deuxième distribution gratuite de sel a eu lieu les jeudi 17, vendredi 18 et samedi 19 novembre 2016. Conformément aux annonces sur les panneaux d'informations municipales.

L'hiver arrive et le risque de neige aussi !

En cas d'annonce de prévision de neige par Météo France, à plus de 300m d'altitude dans le sud-est, ne stationnez pas vos véhicules dans les rues et chemins étroits de Mimet notamment : aux Fabres, aux Moulières, la Mègre, St Sébastien, Mistral, Vignes Basses, Teste de l'Ost, Pignatelle... mais aussi Pergine, Gassin, Balotesti, Place de la Mairie... Cette année encore devant les incivilités de quelques personnes, des procès verbaux seront dressés en cas d'infractions.

Ne bloquez pas les chasse-neige avec votre véhicule

Dès les premiers flocons de neige ou en cas de prévision de neige (même incertaine) gardez votre véhicule dans les parkings ou chez vous pour ne pas bloquer le passage des chasse-neige-saleurs municipaux.

Un seul véhicule mal stationné, empêche la Mairie de déneiger. Les chasse-neige-saleurs ont besoin de 3 mètres pour passer. Comme dans les communes de montagne, les 3 chasse-neige-saleurs municipaux doivent passer lorsque la neige est molle et qu'elle n'a pas encore été damée par les voitures.

Les 3 chasse-neige-saleurs municipaux ne doivent pas être bloqués par des voitures mal garées.

en bref 34 Mimet propre



Mimet Propre est un service qui a été mis en place fin 2013 pour procéder au nettoyage des abords des conteneurs de toute la Commune. **Ce service a été créé car de trop nombreuses incivilités sont encore commises à Mimet.**

Nous vous rappelons que vous avez à votre disposition un service qui débarrasse vos objets encombrants deux fois par semaine. **C'est un service gratuit, il suffit de téléphoner en Mairie au 04 42 51 56 16.**

Vous pouvez également apporter vos encombrants dans les déchetteries de Gardanne, Bouc-Bel-Air et Meyreuil qui vous reçoivent gratuitement (avec justificatif de domicile).

Pour débarrasser vos encombrants il vous suffit de contacter la Mairie. C'est un service gratuit.



Mimet Propre fait le tour de la Commune tous les lundis et samedis.



Des conteneurs de tri sélectif existent dans tous les quartiers de Mimet.



26^{ème} Foire aux miels gastronomie et artisanat

Le 16 octobre 2016 de 9h à 18h, la Mairie de Mimet, Mimet en Fête et l'Abeille Provençale ont eu le plaisir de vous retrouver pour cette 26^{ème} Foire, devenue un rendez-vous incontournable.

C'est une journée festive et familiale avec des dégustations et des animations autour du thème de l'apiculture qui a attiré plus de 1 000 visiteurs.

Les 50 apiculteurs et artisans ont proposé miels et produits dérivés, mais aussi foie gras, charcuterie de pays, produits de saison, conserves, bijoux, céramique, artisanats du Pérou, aux Mimétains venus nombreux comme chaque année visiter le marché.

La journée s'est conclue avec la remise de prix pour les meilleurs miels aux apiculteurs de la Foire après analyses physico-chimiques par un laboratoire agréé et analyses gustatives par un jury d'experts.



Nos petits bonheurs

Charline FALCO, née le 6 juillet 2016 à Aix-en-Provence
Manny BARRO, né le 21 juillet 2016 à Aix-en-Provence
Léa MARGAILLAN, née le 12 octobre 2016 à Martigues
Léo AMORETTI, né le 17 octobre 2016 à Marseille 12^{ème}
Mahé GUILLAUME, né le 3 novembre 2016 à Aix-en-Provence

M. Le Maire et l'équipe de rédaction de Mimet Information adressent toutes leurs félicitations aux parents et leurs meilleurs vœux de bonheur aux bébés !

Nos joies

Céline GUILLEY et Philippe LA ROSA, célébré le 1^{er} octobre 2016

M. Le Maire et l'équipe de rédaction de Mimet Information adressent toutes leurs félicitations aux nouveaux mariés

Nos peines

Suzy RIGAUD veuve MATTEO, décédée le 14 août 2016
Jacques PIGNOL, décédé le 25 août 2016
Josette RAVERA veuve AGOSTINI, décédée le 28 septembre 2016
Raymonde MARTINEZ veuve GOMIS, décédée le 3 octobre 2016
Luc GUEMAS décédé le 7 octobre 2016
Jeanne JACOLIN veuve BILLION décédée le 1^{er} novembre 2016
Fortuné RAPUZZI décédé le 3 novembre 2016
Dominique BOSCHINI décédé le 3 novembre 2016

M. Le Maire et l'équipe de rédaction de Mimet Information adressent leurs sincères condoléances aux familles éprouvées.



Le barbecue de l'Association des chasseurs mimétains a eu lieu le 27 juin 2016.

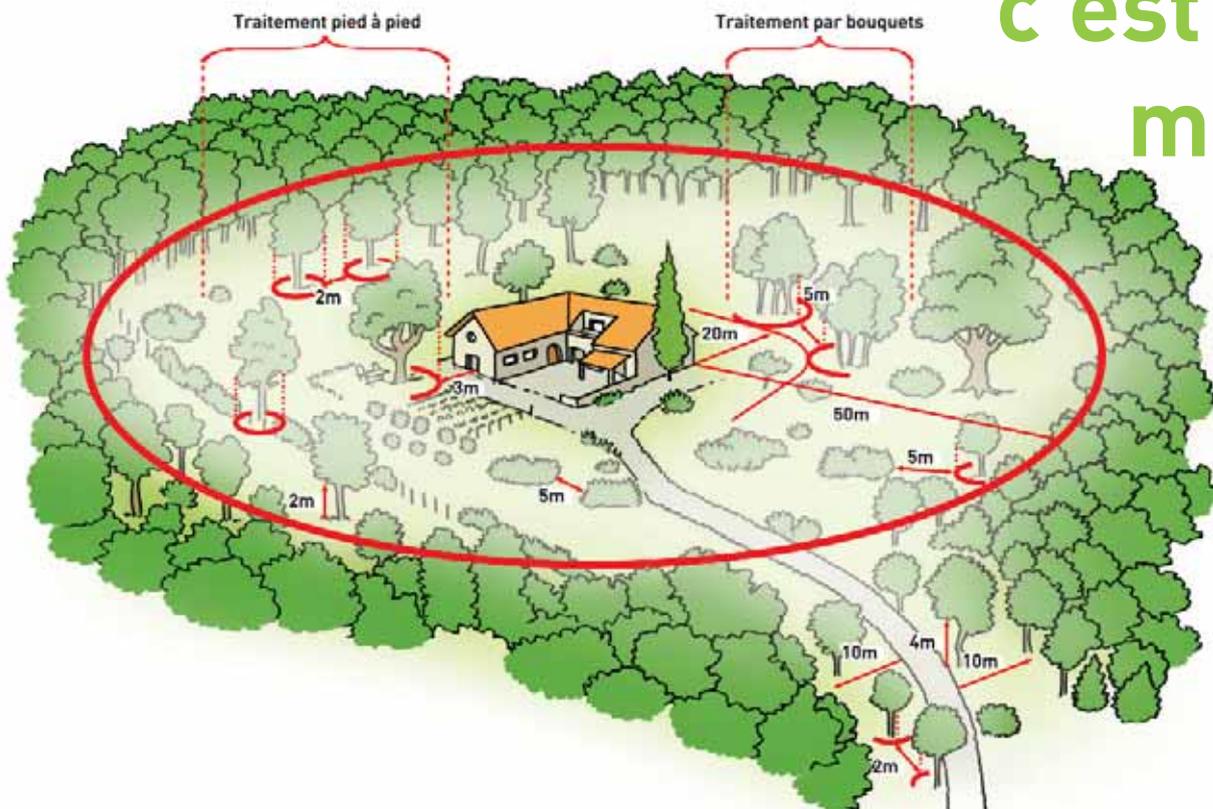
Hommage



Les Carta à Mimet fauchent la lavande en 1995

Marius Carta est né le 30 janvier 1930 à Saint Savournin et décédé le 16 août 2016. Ils étaient les derniers lavandiculteurs de Mimet et distillaient la lavande. Sur la photo, on voit Marius sur le tracteur et son frère Victorin qui habite encore aujourd'hui à l'ancienne distillerie à la Diote.

Pensez à débroussailler, c'est le bon moment



Suite aux grands incendies qui ont touché gravement les communes des Pennes Mirabeau, de Rognac et de Vitrolles, M. le Préfet a décidé de renforcer les verbalisations pour les contrevenants aux mesures de débroussaillage. Au delà des PV qui risquent d'être dressés, c'est votre assurance qui risque de ne pas vous couvrir en cas d'incendie...

Nos Anciens, toujours un bon coup de fourchette



Le
traditionnel
repas du
3^{ème} âge aura
lieu le
7 décembre
2016



Repas des anciens du 9 décembre 2015



ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PLU

L'arrêté prescrivant l'enquête publique portant sur le projet de mise en révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est consultable en Mairie.

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal le 30 juin 2016, dans les formes prévues à l'article L.153-19 du Code de l'urbanisme, du 21 novembre 2016 au 21 décembre 2016, soit 31 jours consécutifs.

Cette enquête publique porte sur la révision générale du Plan d'Occupation des Sols de la Commune de Mimet et l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme. Le projet de PLU se décline autour de trois principes forts définis dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui sont :

- ▶ poursuivre un développement équilibré et durable de la Commune ;
- ▶ préserver l'environnement paysager ;
- ▶ accroître l'attractivité du territoire.

Le commissaire enquêteur titulaire recevra le public selon les modalités suivantes en Mairie, au service urbanisme :

- ▶ Mercredi 23 novembre 2016 de 14h à 17h ;
- ▶ Samedi 26 novembre 2016 de 9h à 12h ;
- ▶ Mardi 29 novembre 2016 de 14h à 17h ;
- ▶ Vendredi 9 décembre 2016 de 14h à 17h ;
- ▶ Mercredi 14 décembre 2016 de 14h à 17h.

artisans, commerçants et professions

Nous nous excusons d'éventuels oublis ou erreurs et nous vous invitons à les signaler pour une prochaine édition du :



Agence immobilière

■ Agence Fiorino
CC Les Fabres
☎ 04 42 51 10 10

Architecte DPLG

■ Eric Barré
470, route de la Diote
☎ 06 72 57 53 31

Bar

■ Bar Restaurant
"Le Germinal" Les Moulières
☎ 06 72 29 61 29

Beauté - Esthétique

■ Institut de Beauté "Panonica"
☎ 04 42 51 45 60
■ Le Temps d'une beauté
3 lot Les Oliviers - Les Moulières
☎ 04 42 58 11 45
■ Corinne TIZON
☎ 06 23 03 17 24
www.corinne-esthetique.fr
■ Cocoon SPA
Centre de bien être - Esthétique
487, route de la diote
☎ 06 26 72 43 69

Brocante

■ Brocante à l'année "La Cave
Blanche"
55, rue du Gassin
☎ 06 75 67 35 61

BTP

■ Techniques Elingues Services
Sati Abdela - 877 route Puits Gérard
☎ 04 42 51 20 72
■ Traction Levage
Causan Marcel ☎ 04 42 65 46 80
■ Terrassement
Arnéodo ☎ 06 27 57 62 97

Carrosserie

■ Carrosserie Mimétaine
M. Yachou
1343 route du Géant
☎ 04 42 58 98 42

Chambres d'Hôtes

■ La Bartavelle
348 ch. des Amandiers
☎ 04 42 58 85 90
■ Le Grand Cyprès
☎ 06 89 16 77 90
☎ 06 78 31 13 50
☎ 04 42 68 40 40
■ Le Laou
☎ 04 42 68 40 04
☎ 06 22 24 43 31

Charpente

■ Charpentiers du Littoral
Route du Géant
☎ 04 42 58 99 31

Chaussures de danses Fabrication française

■ Charles Rémy
298, ch. des Farigoules
☎ 06 85 84 10 80

Chevrier

■ Thierry FAURE
873 rte Gardanne - Fontbelle
☎ 04 42 58 91 61

Coaching

■ Conseil en ressources humaines
formatrice Isabelle Baillet
☎ 06 10 83 89 23

Coiffeurs

■ "Play Back"
CC Intermarché
☎ 04 42 54 81 27
■ Solo à 2
CC de la Tour
☎ 04 86 31 99 87
■ Le temps d'une Beauté
3, clos des Oliviers
☎ 06 69 72 44 23

Couture

■ DE COUDRE retouches CC les Fabres
☎ 06 64 66 85 45

Création

■ Créatrice perles et bijoux
Claire Sifre - 11, lotissement la Tour
☎ 06 32 39 78 38

Crêperie

■ Crêperie de la Tour
☎ 04 42 53 45 06

Déchetteries

■ Bouc-Bel-Air ☎ 0810 003 110
■ Gardanne ☎ 04 42 58 45 79
■ Meyreuil ☎ 04 42 51 28 25

Décoratrice d'intérieur

■ Aurélie Estournet
☎ 06 03 36 06 90

Dentiste

■ Christel Calleya
Centre médical La Tour
☎ 04 42 68 46 07
■ Geoffroy Eschrich
Centre médical La Tour
☎ 04 42 68 46 07
■ Caroline TRUCO
CC Intermarché
☎ 04 42 26 17 47

Disco Mobile

■ Santo Claude
27, av de Provence - La Source
☎ 06 70 03 71 72
☎ 04 42 68 43 29

Élagage-débroussaillage

■ Christophe Guidi
☎ 06 68 73 24 06

Expert-comptable

■ Cabinet d'expertise Secob
M. OLLIVERO J-R
195 Font Soutane
☎ 04 42 08 02 89

Fabrication artisanale

■ Les macarons de Mimet
190, chemin des Farigoules
☎ 06 47 18 88 96
maxouetsamaman@yahoo.fr

Fioul

■ BP Super Fioul - livraison à domicile
☎ 06 23 84 33 48
☎ 04 91 58 70 27

Graphisme et Internet :

■ Zebra Design (Graphiste libéral)
34, rue de l'Etoile - Mimet
☎ 04 42 68 43 73
☎ 06 11 88 10 37

Hamam

■ Corinne Tizon
Quartier les Géines
Chemin des Vignes Basses
☎ 06 23 03 17 24
www.corinne-esthetique.fr

Hôtel-Restaurant

■ Le Grand Puech
Richard Lepage
8 rue Saint Sébastien
☎ 04 42 58 91 06

Imprimerie

■ D.O.I - DENIS Didier
☎ 04 42 12 60 18

Infirmières

■ MICHEL Martine
La Tour ☎ 06 21 90 42 04
■ CADONI François
☎ 06 11 50 08 10
■ Infirmière stomathérapeute libérale
Barbot Agnès ☎ 06 03 80 65 79
■ Cabinet d'Infirmiers
Soins à domicile - AGOSTA Alain
☎ 06 17 33 59 84
■ Infirmière - soins à domicile
NESTIRI Sylvie ☎ 06 24 29 05 50
■ Infirmier - soins à domicile
GALLARDO Christophe
☎ 06 20 55 12 99

Jardinier Paysagiste Débroussaillage

■ Axel ROMBAUT
Prestations en CESU
☎ 06 63 73 36 67
■ Didier BOUDON
9, av. de Provence
☎ 04 42 94 27 50

Kinésithérapeutes

■ MICHEL Pierre-Olivier
Centre médical La Tour
☎ 04 42 68 46 06
■ VAN OOST Jean Luc
LABROT Rémi - Les Fabres
☎ 04 42 51 15 72

Maquillage permanent

■ Corinne Tizon
Les Vignes Basses
☎ 06 23 03 17 24
www.corinne-esthetique.fr

Médecins

■ Dr Lagache
Centre médical La Tour
☎ 04 42 68 46 01
■ Dr SAGE DELAFOREST
Les Fabres
☎ 04 42 65 96 05

Menuiseries

■ Menuiserie BARBA
☎ 04 42 58 22 75
■ CHARLES Rémy
298 ch. des Farigoules
☎ 06 85 84 10 80

Meublé de tourisme :

■ Les Cigales
M. et Mme SANTUCCI
156, chemin de Rigon
☎ 04 42 69 93 79
☎ 06 44 28 06 14
■ Le Château - Mme Rempenaut
5, place de l'Eglise
☎ 04 42 58 95 24
■ Pierre Jado
16, rue du Gassin
☎ 04 42 58 95 91
■ Le Laou
☎ 04 42 68 40 02
☎ 06 22 24 43 31

Multi-services/jardinage :

■ Eric Maneille
☎ 06 18 12 44 63

Nettoyage bâtiments

■ Gisèle Montès
☎ 06 33 61 71 35

Optique

■ La Fée lunettes
CC Les Fabres ☎ 04 42 64 49 85

Orthophoniste

■ Flora RUIZ
Centre médical La Tour
☎ 06 30 87 98 60
☎ 06 14 56 76 92

Ostéopathe

■ Amandine DANIEL D.O
Centre médical La Tour
☎ 06 84 37 45 20
■ Sandra Larroque Loumiet
à domicile ☎ 07 77 31 58 12

Pizzeria

■ La Mia Pizza
Patrick PARISOTTO
☎ 06 03 54 39 27

Pension chevaline

■ Les écuries de l'Etoile
1343, route du Géant
☎ 06 79 79 41 91

Pharmacies

■ Pharmacie des Ecoles
Habert Hervé - 98 Rue Balotesti
☎ 04 42 58 97 62
■ Pharmacie des Moulrières
LASRY Stéphane et MIGHIRIAN Marc
☎ 04 42 51 25 85

Photographe

■ Magali Batbedat
25, place de la Mairie
☎ 06 11 37 54 18
☎ 09 51 30 46 85
■ Marion Kabac
Auteur Photographe
☎ 06 03 68 06 10

Plomberie

■ Clim é Eau - sanitaire, chauffage
M. Telena ☎ 06 60 70 34 93
■ Plomberie - chauffage - M. Bouillard
512 chemin de la Calade
☎ 04 42 12 66 80
☎ 06 19 92 20 18

Prothésiste Ongulaire Diplômée

■ Laura Nails
6, chemin du Vallat des Fabres
☎ 06 22 21 30 52
lauranails.artblog.fr

Restaurants

■ Le Must
M. Dahan - CC les Fabres
☎ 04 42 63 77 53

Savonnerie

■ Savonnerie du Pilon du Roy
Magasin d'usine
M. Kolbac
Chemin du Vallon
☎ 04 42 62 13 38

Salle pour noces et banquets

■ Mas de la Ventarelle
M. LORENZATI Guy
☎ 04 42 69 95 98

Serrurerie Ferronnerie

■ BM Serrurerie Ferronnerie
Puits Gérard
☎ 04 42 52 94 86
☎ 06 29 38 32 27

Services à domicile

■ GPE - Gilles Palmese
217, chemin des Régalets
☎ 06 98 68 42 67

Supermarché

■ Intermarché - Les Fabres
☎ 04 42 51 37 98

Tabac Presse

■ L'interface
Chemin des Fabres
☎ 06 01 78 84 67

Tapissier en siège

■ M. DA ROCHA
Rue des Mufliers - Les Moulrières
☎ 04 42 65 98 66

Taxi

■ Emilie Donnier
☎ 06 71 75 47 84
■ M. Henri
☎ 06 21 41 49 35
■ M. Laroche
☎ 06 12 69 25 59
■ Lise Lorenzatti
☎ 06 84 62 03 10

Travaux d'intérieur

■ Peinture, papier peint, revêtement de sol, moustiquaire, store
CARPET Service
J.-C MEGUEROITCHIAN
1118, ch. des Vignes Basses
☎ 06 20 85 12 77
☎ 04 42 58 35 95

Vétérinaire

■ Clinique Vétérinaire
FAUX POINT Laurent - Les Fabres
☎ 04 42 58 19 05

Liste des assistantes maternelles de Mimet

Ouassita BLANC

5, chemin de la Calade - 04 42 50 37 98 - 06 20 67 92 31

Laura BOUDJEMA

435, route de Gardanne - Font de Rigon
09 80 54 36 92 - 06 13 65 32 56

Ingrid BOURDE

3, avenue du Pigeonnier - lot. Château-Bas - 06 09 57 23 44

Annie DAUBERTE

1054, route de Gréasque - Les Jérômes
04 42 69 95 67 - 06 19 37 74 50

Brigitte DE ROSA

589, chemin Saint-Sébastien - 04 42 58 96 78 - 06 20 36 19 26

Jacqueline ESTOURNET

388, chemin des Mineurs - les Fabres
04 42 58 16 40 - 06 95 38 97 28

Marie-Louise FERRA

7, lot. la Pastorale - chemin des Fabres
04 42 58 35 65 - 06 10 49 47 19

Solange FERRA 1103, chemin des Vignes Basses

04 42 61 30 99 - 06 26 33 76 97

Schahrazade FILALI

Route de Simiane - Domaine de Sire Marin - 06 70 52 88 29

Gisèle GALIZZI

409, route de Gardanne - 04 42 58 95 34 - 06 03 35 17 77

Françoise GARCIA

882, le Moulin Rou - 04 42 69 90 13 - 06 03 95 21 68

Virginie HEYDEL

1343, route du Géant - 09 52 18 45 17 - 06 10 13 95 91

Agnès IACOPONI

21 bis, rue Saint Sébastien - 04 86 31 95 36 - 06 38 38 53 44

Sylvie INNOCENTI

chemin des Geines - les Vignes Basses
04 42 68 40 19 - 06 01 85 40 00

Vilay KHAOSANGA

1457, route du Géant
09 80 62 75 70 - 06 52 81 80 94 - 06 52 81 80 94

Françoise LAURENT

278, chemin du Portaou - 04 42 68 45 78

Laetitia LETOT

1073, route du Géant - 06 33 16 32 46

Marie-Claire PALACCIO AUBERT

4, rue des Jonquilles - 04 42 51 56 55 - 06 51 41 22 35

Corinne PAUCHON

40, ch. de la Clairisse - La Diote 09 83 25 18 51 - 06 98 66 62 26

Mylène POULIN

1000, Belvédère Ste Victoire
04 42 68 40 26 - 06 17 26 34 44

Zohra RAHOU

20, av. des Mufliers - les Moulrières
04 42 65 83 63 - 06 29 13 97 97

Alice REMIGEREAU

2304, route du Géant - 06 23 57 56 02

Marie-Françoise ROMANET

18, rue Saint Sébastien - 04 42 58 96 22

Vanessa TITAUD 26 rue de l'Etoile - Super Gassin

04 42 65 13 72 - 06 42 98 42 89



numéros utiles

Les Services Municipaux

Mairie	Tel : 04 42 12 62 42/Fax : 04 42 58 91 05
Ecole Maternelle de la Tour	04 42 68 40 82
Ecole Primaire la Tour	04 42 58 95 87
Réfectoire de la Tour	04 42 12 62 47
Ecole Primaire des Moulières	04 42 51 37 69
Réfectoire des Moulières	04 42 66 08 49
Centre de Loisirs	06 26 93 79 16 / 04 42 58 95 12
Crèche	04 42 51 52 03
C.C.A.S / Mairie Annexe	04 42 51 56 16
Urbanisme	04 42 12 62 35
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h les lundis et mardis, de 9h à 12h le mercredi, et sur rendez-vous les mercredis, jeudis et vendredis et le samedi matin	
Encombrants	04 42 51 56 16
Ramassage gratuit tous les mardis et jeudis sur RdV	
Services Techniques	
Responsable	06 19 57 34 47
Secrétariat	04 42 51 35 22
Police Municipale	06 10 07 22 21 / 06 14 07 13 83

Bibliothèque Municipale

04 42 51 24 84
Horaires d'ouverture : (fermée lundi et mardi)
Le Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le Jeudi de 13h à 17h, le Vendredi de 16h à 19h et le Samedi de 9h à 12h.
Nous vous rappelons que le délai pour ramener les livres est de 3 semaines.

Office de tourisme

Maison de la Mémoire de Mimet 04 42 54 16 52
Tous les jours de 15h à 17h.

Administrations, divers...

Service des Eaux SIBAM	04 42 04 65 43
Direction des Services Fiscaux	04 42 95 81 00
Sous Préfecture Aix	04 42 17 56 00
ENEDIS (ex ErDF) sécurité dépannage	09 72 67 50 13
GRDF sécurité dépannage	0 800 473 333
La Poste (ouverte de 8h30 à 11h)	04 42 58 91 00
Paroisse de Mimet	04 42 58 92 20

Urgences et Sécurité

Comité Feux Communal	06 21 86 62 60
Gendarmerie	17 ou 04 42 58 30 10
Centre Paul Cézanne	04 42 65 61 00
Maison de retraite Villa Jean Casalonga	04 42 65 63 68
Pompiers	18 ou 04 42 58 93 43
SAMU	15 ou 04 91 49 91 91
SOS médecins (24h/24)	04 42 26 24 00
Centre anti-poisons	04 91 75 25 25
Ambulances	04 42 16 06 06
Pharmacie de garde	3237
A Gardanne, une pharmacie est de garde le dimanche	



infos utiles

■ Horaires de la Mairie Centre Village

☎ 04 42 12 62 42
Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Mardi de 13h30 à 16h30 (fermée le matin)

■ Horaires de la Mairie des Moulières

☎ 04 42 51 56 16 et 04 42 51 35 22
(fermée le mercredi)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h à 16h30

■ Tickets de cantine

L'achat des tickets de cantine s'effectue tous les mercredis matin en Mairie du Village.
Vous pouvez également déposer vos chèques libellés à l'ordre de "Régie Restauration Mimet" en Mairie ou Mairie Annexe aux heures d'ouverture.

■ Recensement militaire

Les jeunes nés en 2000 doivent se faire recenser en mairie.

■ Collecte des objets encombrants **Gratuit et à Domicile**

Appelez la mairie au 04 42 51 56 16 et 04 42 51 35 22.

■ Déchetteries

Vous pouvez, dès à présent, apporter les objets encombrants qui ne sont pas ramassés par les services techniques de la commune de Mimet (végétaux, gravats, verres, pneus montés sur jantes, fûts de 100 litres entiers, bailles à mazout, cartons) aux déchetteries de Bouc Bel Air, av. Thiers : 0 810 003 110, de Meyreuil, rue de Valbrillant : 04 42 51 28 25.
La déchetterie de Bouc Bel Air ne prend plus les pneus, uniquement les jantes.
Gardanne - Quartier Malespine 08 99 02 44 16

■ Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2016 en Mairie avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité

■ Nouveaux arrivants

Vous venez d'arriver sur la commune de Mimet.
Soyez les bienvenus !
Nous vous remercions de bien vouloir vous signaler en Mairie.

MIMET INFORMATION

Directeur de la Publication : Linda Hampartzoumian
Secrétaire de rédaction : Nathalie Granier
Photos : Nathalie, Linda, Sandrine, Daniel, Alain et Georges